

DEPARTEMENT DU HAUT – RHIN
COMMUNE DE **GUEBERSCHWIHR**

101



Arrêté n° 120-2026

Portant autorisation d'occupation du domaine public

6 rue du Nord à GUEBERSCHWIHR

Le Maire de la Commune de Gueberschwihr,

- VU** les articles L2213-1, L2213-3 et L2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les articles L2542-1 à L2542-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le code de la route notamment son article R225,
VU le code de la voirie routière notamment ses articles L113-2, L141-2, R116-2 et R141-14,
VU l'ordonnance n°58-1226 du 15 décembre 1958 portant règlement général sur la police de la circulation routière,
VU le décret n° 58-1217 du 15/12/1958 portant règlement général sur la police de la circulation routière,
VU l'arrêté préfectoral du 09 janvier 1967 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales,
VU l'arrêté municipal de la 05/12/1994 portant réglementation du stationnement,
VU la demande de la société SUEZ en date 18 septembre 2026,
CONSIDERANT que pour permettre les travaux de réparation de fuite d'eau sur le réseau , il y a lieu de réglementer le stationnement.

ARRETE

Article 1 :

La société SUEZ est autorisée à stationner un camion devant le 6 rue du Nord à compter du 21 septembre 2026 jusqu'à la fin des travaux.

Article 2 :

La signalisation sera mise en place par la commune. Le stationnement sera interdit devant le 6 rue du Nord le temps des travaux. Toutes les précautions seront prises pour éviter les accidents. Le demandeur reste responsable de tous les accidents pouvant résulter à cette demande.

Article 3 :

Aussitôt après la fin des travaux, le permissionnaire sera tenu de réparer immédiatement tous les dommages qu'il aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances.

Article 4 :

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

Article 5 :

Le périmètre sera accessible aux services de secours

Article 6 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- La Gendarmerie de Rouffach
- La Brigade Verte
- SDIS Rouffach
- Chef de corps des Trois-Châteaux
- Comcom de Parovic – service déchets
- SUEZ

Gueberschwihr, le 18 septembre 2026
L'Adjoint au maire, Jean-Marc VOGT



168